

N°: 59

Date réception Préfecture :

Conseil du 28/09/2015	Identifiant : 2015-0330	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 VILLE DE POITIERS Poitiers DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN SERVICE IMMOBILIER	<b>Titre :</b> 1507 - Confort Moderne - Autorisation de programme : 2014 Vie Culturelle - Acquisition d'une maison dans le cadre de l'extension du Confort Moderne. - P.J. : Plan rue du Faubourg du Pont Neuf  <b>Etudiée par :</b> Le Bureau municipal du 07/09/2015 La commission Attractivité et aménagement de l'espace et du patrimoine de la ville du 14/09/2015 La commission des Finances du 21/09/2015	
	<b>Rapportée par :</b>	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 3. Domaine et patrimoine

Nomenclature Préfecture N° 2 : 1. Acquisitions

Ce sujet fait l'objet de l'engagement « Accéder aux droits fondamentaux de l'Agenda 21 de Grand Poitiers », au titre de l'opération proposée : démocratiser l'accès à la culture, au sport et à l'éducation. En effet, l'acquisition de ce bien permettra le développement du complexe du Confort Moderne.

Dans le cadre de sa rénovation, l'emprise du Confort Moderne doit être élargie. Il convient, à cette fin, d'acquérir la propriété de Monsieur De Sheemaker, sise rue du Faubourg du Pont neuf et composée d'une maison de 117 m<sup>2</sup>, d'une cave de 34 m<sup>2</sup> et d'un jardin. Ce bien immobilier repose sur la parcelle cadastrée section E1 n° 257, d'une superficie de 743 m<sup>2</sup>.

En vertu des articles L.1311-9 à L.1311-12 du Code général des collectivités territoriales, un avis de France Domaine a été sollicité.

Cette acquisition se fait moyennant la somme de 161 000 euros. Les frais d'acte notarié sont à la charge de la Ville de Poitiers.

En conséquence, il vous est proposé :

- D'accepter cette acquisition aux conditions sus indiquées;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, son représentant à signer tout document à intervenir ;

- D'imputer la dépense soit 164 500 euros y compris provisions pour frais d'acte notarié, au budget principal de la Ville, sous fonction 311, article 2138 et 2115, service 3300.

587  
Plan de situation – Parcelle cadastrée section El n° 257 – Rue du  
Faubourg du Pont neuf

